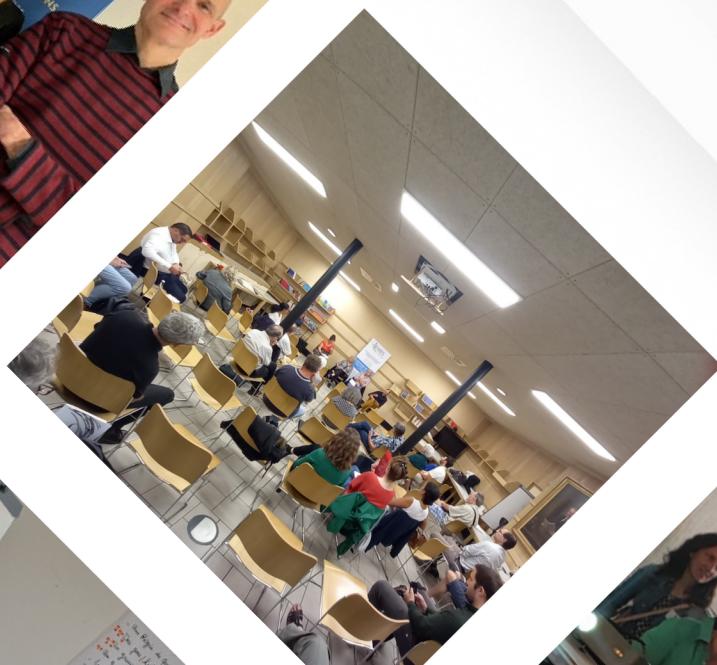




PÔLE D'ÉCONOMIE
SOLIDAIRE

Rapport d'activité 2023



RAPPORT MORAL

Situé dans un écosystème d'acteurs local et régional, le PES 21 est une structure de l'accompagnement à la création et au développement d'activité, mais n'est pas qu'un opérateur porteur de dispositif : il a une vie associative. Dans ce cadre, en poursuivant notre action de mobilisation des bénévoles, un travail collaboratif a permis de préciser leurs attentes et missions, notamment en termes d'accompagnement des porteurs de projet.

L'équipe salariée et bénévole s'est particulièrement investie dans la construction de notre projet associatif 2024-2028, avec l'accompagnement du Mouvement pour l'Economie Solidaire. Nous avons partagé notre souhait que le Pôle agisse localement pour la transition écologique et solidaire, les projets et territoires accompagnés par le PES 21 participant à leur échelle à la transition sur leur bassin de vie. Nous avons également rappelé que les projets sont des initiatives économiques, créatrices d'emploi qui développent l'économie du territoire et renforcent la cohésion sociale. Elles s'inscrivent dans une économie transformatrice. Dans ce sens, **notre projet associatif promeut une approche de l'ESS à vocation de transformation sociale qui propose un projet de société reposant sur la justice sociale et la citoyenneté économique.**

Dans la dynamique du **renouvellement du projet associatif du Pôle**, l'équipe salariée s'est saisie d'un chantier sur l'organisation et la cohésion interne, sur la coopération et la remise à plat des process de travail. Ce chantier, débuté mi 2023 et accompagné en analyse de la pratique par l'IRTESS et prochainement par notre OPCO, doit nous permettre de disposer d'une meilleure vision globale de nos actions, de renforcer les transversalités et les complémentarités entre nos missions, avec de nouveaux outils.

Cette année aura également été marquée par des **collaborations nouvelles**, avec l'accompagnement de la ville d'Ils sur Tille via le Générateur BFC sur une dynamique de renouvellement de l'offre socio-culturelle de la commune par un nouveau souffle donné au projet de Feuille de route de l'ESS de Dijon Métropole, avec le lancement d'ateliers thématiques (économie circulaire, répondre à des marchés publics et achats socialement responsables ...), de nouvelles actions pendant les Journées de l'Economie Autrement (tables-rondes) et le Mois de l'ESS (atelier sur la coopération), en novembre 2023.

L'Assemblée Générale de juin 2023 nous a permis de faire un bilan partagé de notre projet associatif 2018-2022, après plusieurs temps d'évaluation internes (CA, 2020 et 2022). **L'association a par ailleurs modifié ses statuts en AGE pour inclure en préambule la Déclaration d'engagement de l'ESS** (ESS France, « Pour une République sociale et solidaire : nos raisons d'agir(1) ») rappelant ainsi notre attachement aux valeurs de l'Economie Sociale et Solidaire : un économie qui montre que L'ESS est la norme souhaitable de l'économie de demain, que le développement économique peut être inclusif, dans le respect des limites planétaires.

(1) <https://www.ess-france.org/system/files/inline-files/FINAL DECLARATION A3 V2.pdf>



Michel TURBAN,
Président du Pôle
Economie Solidaire 21

SOMMAIRE :

• Rapport Moral	1
• Edito	2
• Vie Associative et salariés	3
• Projet associatif	4
• Générateur : Accompagnement des territoires	5
• Activité du DLA	7
• Créations et reprise de structures de l'ESS	9
• Sensibilisation et formations	10
• Partenariat avec la ville et la métropole de Dijon	11
• Club des entrepreneurs de l'ESS	13
• Temps forts et perspectives	14

Une coupe budgétaire de 10 milliards d'euros a été annoncée dimanche 18 février 2024 par le ministère de l'économie. Le Mouvement associatif alerte sur la mise à mal des actions associatives qui répondent pourtant à de forts besoins sociaux. **Le budget jeunesse et vie associative subit ainsi une réduction de 14.37%** (1) ; -30 millions d'euros pour la solidarité, l'insertion et l'égalité des chances ; -204 millions pour la culture. C'est également -2,221 milliards d'euros pour l'environnement, le développement et les mobilités durables, loin des promesses présidentielles de faire du second quinquennat celui de l'environnement.

Cette décision fragilisera l'ESS et la situation des publics accompagnés, parmi les plus vulnérables en temps de crise économique. Cette situation renvoie à la capacité – ou incapacité de notre système économique, à agir pour une plus juste répartition des richesses alors que l'année 2023 a été une année de dividendes records pour les multinationales françaises. L'ONG OXFAM nous rappelle que onze des plus grandes entreprises françaises ont réalisé 101 milliards de dollars de bénéfices entre juin 2022 et juin 2023, soit une augmentation de 57% par rapport à la période 2018-2021 (2).

L'INSEE nous rappelle par ailleurs que la France compte 9,1 millions de pauvres si l'on fixe le seuil de pauvreté à 60 % du niveau de vie médian (3) selon les données provisoires de l'INSEE 2021, soit un taux de pauvreté de 14,5 % de la population. Quel que soit le seuil utilisé, la pauvreté augmente en France depuis le milieu des années 2000, de même que les inégalités de revenus.

Nous évoluons aujourd'hui dans un contexte de crise sociale et écologique, d'explosion des inégalités sociales et d'impasse dans laquelle nous mène le système économique dominant et sa course aux profits. Cette réalité peut elle nous conduire rapidement à changer de modèle, voire à aller plus loin que la transition et nous engager dans une « métamorphose », comme le propose le philosophe Patrick Viveret ? Dans une situation d'urgence climatique et de forte demande de justice sociale et fiscale, il est possible de faire preuve d'imagination, à l'instar de la Commission européenne qui propose depuis 2011 une taxe européenne sur les transactions financières de 0,1 %. Celle-ci rapporterait chaque année jusqu'à 57 milliards d'euros (4). Bloquée par la France, cette proposition ne peut voir le jour.

Cette réalité conduit aujourd'hui des acteurs associatifs et des mouvements sociaux à exprimer leur mécontentement. Mais certaines voix contestataires affirmant trop haut que des alternatives existent sont de plus en plus muselées ou réprimées, à l'exemple des soulèvements de la terre et de la Ligue des Droits de l'Homme avec les mobilisations de Sainte Soline.

Dans une tribune sur les libertés associatives (5 avril 2023) (5), 129 acteurs de la société civile alertent sur cette réalité, dans un climat où de nombreux signaux traduisent cette volonté de remettre en cause l'indépendance des associations et de renforcer le contrôle sur les organisations de la société civile. La loi séparatisme, instrument de lutte contre l'islamisme, et un de ses outils, le Contrat d'Engagement Républicain (élargit les motifs de dissolution et renforce les mesures de contrôle des financements des associations). Le CER peut être utilisé comme une menace et une censure pour des structures dont les activités militantes ou positions sont éloignées de celles de la puissance publique (menaces de réexamen ou de suppression de subventions publiques pour Alternatiba Poitiers et média Canal Ti Zef à Brest en 2023, Compagnie Arlette Moreau en mars 2024 par exemple).

Dans ce contexte, les acteurs de l'ESS continuent à tisser au sein des territoires des liens qui construisent des alternatives très concrètes (Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée de Semur en Auxois, le Groupement Foncier Agricole de Malain, ...). Ces modèles spécifiques de l'ESS (gouvernance collective et démocratique, non lucrativité/lucrativité limitée, participation des personnes, ...) ont créé près de 100 000 emplois ces deux dernières années. Ces coopérations mettent en avant un autre projet de société qui repose sur les solidarités de proximité et la citoyenneté économique. C'est aussi une économie de résistance, qui revendique de bâtir de nouveaux imaginaires pour une transition écologique proposant une autre organisation de nos modes de vie.

Fabrice PENASSE, Directeur du PES 21

(1) <https://lemouvementassociatif.org/plan-deconomies-de-10-milliards-plein-tarif-pour-le-non-lucratif/>

(2) Rapport Oxfam, Multinationales et inégalités multiples, janvier 2024.

(3) <https://inegalites.fr/A-quels-niveaux-se-situent-les-seuils-de-pauvreté-en-France>

(4) https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/03/13/la-petite-taxe-proposee-par-la-commission-europeenne-rapporterait-chaque-annee-jusqu-a-57-milliards-d-euros_6221788_3232.html

(5) <https://lemouvementassociatif.org/alerte-sur-les-libertes-associatives-la-tribune/>

VIE ASSOCIATIVE ET SALARIÉS

Les missions des bénévoles

Nos bénévoles participent activement aux missions du Pôle !

ACCUEIL DE PROJETS EN AMONT

Ecouter, échanger avec les porteurs de projets n'ayant un projet pas suffisamment "mûr" pour entrer dans une phase d'accompagnement «classique» et qui exigera du.e de la porteur.euse de projet une forte mobilisation.

CO-ACCOMPAGNEMENT

En lien avec le chargé de mission à la création d'entreprises de l'ESS, les bénévoles co-accompagnent les projets pour lesquels ils ont une sensibilité, des compétences, la possibilité de mettre à disposition leur réseau sur le territoire au profit de la personne accompagnée.

POST-ACCOMPAGNEMENT

Une fois l'accompagnement à la création terminé, les bénévoles pourront réaliser un bilan de l'accompagnement avec les porteurs de projets, faire le point sur leurs souhaits, évoquer d'autres besoins.

VIE ASSOCIATIVE

Invitation et participation aux événements organisés par le PES 21, moments conviviaux, réunions partenariales et représentations du PES 21 aux événements extérieurs.

Témoignage de bénévole

*Echange avec Sandrine Badia
d'Aidants Vivants, nouvelle
bénévole au Pôle*

"Actuellement accompagnée par le Pôle d'Economie Solidaire, j'ai à cœur de développer le projet entrepreneurial en santé mentale "Aidants Vivants". De mon point de vue, une entreprise, non seulement a pour but d'être rentable, mais elle a pour mission de construire en lien avec son environnement un monde beaucoup plus soutenable et durable. C'est la raison pour laquelle j'ai la volonté de m'engager dans le Conseil d'Administration du Pôle. Je me retrouve dans le cheminement du Pôle, ses valeurs, son éthique, ses équipes, ses missions. Je suis animée par l'entreprenariat, les gouvernances partagées et dynamiques, l'intelligence relationnelle et le développement personnel. Je trouve l'économie circulaire très pertinente, je suis très sensible aux enjeux territoriaux, sociaux et écologiques. J'aime particulièrement utiliser la méthode sociocratique de gouvernance et les outils d'intelligences collectives et j'aime autant accompagner les groupes que les individus. Mon désir d'apprendre et de contribuer ainsi que mon expérience tant dans les entreprises que dans les associations seront, je l'espère, enrichissants pour le Pôle."

L'équipe salariée



De gauche à droite/ haut en bas :

- Jonathan DIDIER - Chargé de mission DLA
- Delphine LAMBERT - Coordinatrice DLA
- Fabrice PENASSE - Directeur
- Paul ROUX - Chargé de mission Bénéfices'Créa /CRDVA
- Fatima AGHA - Assistante de direction, chargée de communication
- Sasha BAUDEMENT - Chargé de mission GBFC

Absente sur la photo : Camille PICARD - Assistante de direction, chargée de communication (remplacement)

PROJET ASSOCIATIF 2023-2028

Après une évaluation intermédiaire du projet associatif 2018-2022 réalisé en 2020 (évaluation de notre utilité sociale et bilan à mi-parcours débattu en CA), puis un bilan en 2023, nous nous sommes réunis en séminaire deux jours durant pour travailler sur les orientations de notre prochain projet associatif (2024-2028). Ces journées ont réuni l'équipe salariée et les administrateur.ices du Pôle, avec l'accompagnement d'Alice OESCHNER et de Bruno LASNIER, du Mouvement pour l'Economie Solidaire France. Ce travail sera finalisé en 2024 et présenté à l'Assemblée Générale de mai.

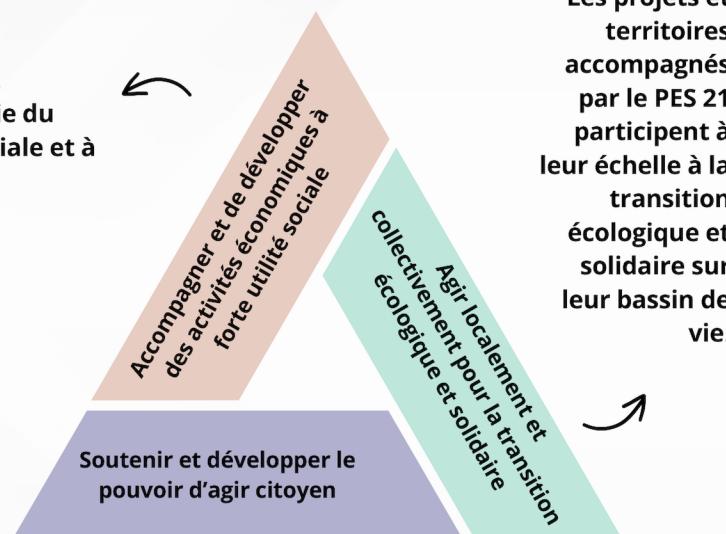
Le projet propose divers axes stratégiques de progression : le renforcement de notre modèle économique, le travail en réseau et notre souhait de développer des actions collaboratives, un investissement croissant pour la transition écologique et solidaire, la réalisation d'actions de plaidoyer pour contribuer à l'évolution des politiques publiques en faveur de l'ESS ...



Les raisons d'être du Pôle

Les projets sont des initiatives économiques, créatrices d'emploi et développent l'économie du territoire. Elles contribuent à la cohésion sociale et à la réduction des inégalités.

Le PES 21 promeut une approche de l'ESS à vocation de transformation sociale. Celle-ci propose un projet de société reposant sur la justice sociale et la citoyenneté économique.



Les projets et territoires accompagnés par le PES 21 participent à leur échelle à la transition écologique et solidaire sur leur bassin de vie.

L'ESS est intrinsèquement liée à la transition écologique et solidaire. Le modèle de développement économique dominant de même que l'économie de marché dérégulée ont conduit à un monde non soutenable ainsi qu'à la crise écologique et systémique que nous vivons aujourd'hui. Dans ce contexte, l'ESS montre que l'économie peut être plurielle, qu'il est possible d'agir pour créer des alternatives économiques, sociales et environnementales, reposant sur la justice sociale, sur une répartition plus juste des ressources et des richesses.

Les missions du Pôle

ACCOMPAGNER : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, ÉCOLOGIQUE, SOCIAL ET SOLIDAIRE

FAIRE RÉSEAU : COOPÉRER AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

FORMER/ SENSIBILISER : PROMOUVOIR L'ESS

ORGANISATION INTERNE : AVOIR UNE ORGANISATION OPÉRATIONNELLE EFFICACE ET DURABLE

LE GENERATEUR : ACCOMPAGNEMENT DES TERRITOIRES



Le Générateur Bourgogne Franche-Comté est un dispositif d'accompagnement des collectivités locales à la création de structures de l'économie sociale et solidaire sur leur territoire. Le Générateur est labellisé Fabrique à Initiatives (FAI), animé par l'Avise.

Les missions du Générateur :

- Dynamiser le territoire et mobiliser les acteurs locaux
- Créer de l'activité économique et de l'emploi
- Valoriser des ressources locales existantes ou potentielles
- Partir des besoins non couverts pour créer de la valeur locale

Pour en savoir plus : <https://www.generateurbfc.fr>



En 2023, le Générateur BFC a accompagné
3 projets en Côte d'Or :



La communauté de Communes Ouche et Montagne
Création d'une recyclerie



La ville d'Is-Sur-Tille - L'Espace Carnot
Accompagnement à la création d'un tiers lieu culturel et numérique



La ville de Saulieu - L'Espace Sallier
Accompagnement à la redynamisation de l'espace culturel Sallier

En 2023 :

- **Étude de faisabilité de la recyclerie** : choix de la gouvernance, travail sur le modèle économique, rédaction de la charte de coopération et des statuts juridiques, etc.
- **Création de l'association "La Boucle"** et accompagnement du conseil d'administration.

- **Mobilisation des acteurs locaux** (associations et habitant.es)
- Réflexion autour des **activités et besoins culturels** des acteurs locaux
- Réflexion sur les **aménagements du parvis extérieur** de l'espace Carnot

- **Mobilisation des acteurs locaux**
- **Choix des activités culturelles**
- Réflexion autour de la **gouvernance et des statuts juridiques**
- **3 visites apprenantes** : l'Ecrin à Talant, le Théâtre de Mâcon et la Coursive à Dijon

Focus sur la création de la ressourcerie "La Boucle"

Communauté de communes Ouche et Montagne

Depuis 2020, la communauté de communes Ouche et Montagne est accompagnée par le PES 21. Son intention ? Créer de la valeur économique sur le territoire, en impliquant les acteurs locaux.

Après un diagnostic territorial réalisé en 2021/2022, des activités économiques ont été proposées afin de répondre aux besoins des habitants. En 2022, le projet de ressourcerie est validé par les élus.

En 2023....

- Le PES 21 a organisé une dizaine d'ateliers en soirée (19h-22h) et d'évènements réunissant près de trente acteurs locaux (habitants, associations, entreprises, élus et agents municipaux).

Nous avons finalisé l'étude de faisabilité de la ressourcerie en travaillant sur :

- le lieu et le local (ancrage et rayonnement territorial)
- le modèle économique
- l'organisation de la future ressourcerie (gouvernance et modèle juridique)
- la charte de coopération (un document rassemblant l'éthique et les valeurs de la structure)
- les statuts juridiques de l'association

► En décembre, l'année s'est achevée avec une étape importante : l'assemblée générale constitutive de l'association, dénommée "La Boucle". Les habitant.es, certains impliqué.es depuis 3 ans dans le projet, se sont constitués en association, qui portera la ressourcerie. L'association est d'ores et déjà constituée d'une dizaine de membres, dont l'implication sans faille continue !

► Le collectif a visité plusieurs locaux disponibles sur le territoire de la communauté de communes.

Le démarrage de l'activité de la ressourcerie est prévu dès le premier semestre 2024. Le lancement de la recyclerie appelle à de nombreuses démarches et actions à mener : rechercher des financements, réaliser des démarches administratives, communiquer, recruter un.e salarié.e... : les perspectives d'accompagnement sont nombreuses pour 2024 !



Communauté de Communes
Ouche et Montagne



Plus d'informations sur la **démarche GBFC initiée par la CCOM** : <https://ouche-montagne.fr/synergie/>
Envie de rejoindre l'association ? N'hésitez pas à écrire directement aux bénévoles de La Boucle :
recyclierielaboucle@gmail.com

L'ACTIVITE DU DLA EN 2023

Le DLA est un dispositif d'appui et de conseil pour consolider les activités d'utilité sociale et pérenniser l'emploi local.

Porteur du DLA de Côte-d'Or depuis 2003, le PES 21 contribue à la consolidation de structures d'utilité sociale sur le territoire. Conformément aux orientations du dispositif, nous apportons un appui à la consolidation économique de ces structures par la pérennisation des activités et emplois créés et maintenus.

A qui s'adresse-il ?

Le DLA s'adresse à toutes les structures employeuses de l'ESS qui développent des activités et services d'utilité sociale sur le territoire de Côte-d'Or et qui créent de l'emploi.

Quelles sont les missions du DLA ?

- Accueillir et accompagner les structures de l'Économie Sociale et Solidaire créatrices d'emplois,
- Réaliser un diagnostic partagé de la structure,
- Financer des actions d'accompagnement individuel ou collectif, réalisées par des experts et des consultants extérieurs,
- Assurer le suivi dans le temps et mesurer l'impact des actions.



LE DISPOSITIF LOCAL
D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS
CÔTE D'OR



PRÉFET
DE LA
CÔTE-D'OR
Liberté
Égalité
Fraternité



RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



Côte
d'Or
Le développement



<https://www.info-dla.fr/>



En 2023...



41

structures
bénéficiaires



28

structures
accueillies



16

diagnostics



13

ingénieries
individuelles



4

ingénieries
collectives
soit 16 structures
bénéficiaires



12

suivis post

Soit, en tout, 519 emplois consolidés.

Focus sur l'accompagnement individuel du comité des jeunes à la neige et au plein air

Pour quelles raisons avez-vous sollicité le DLA ?

"Après une petite période de tension au sein de l'association la nouvelle équipe souhaitait impulser une nouvelle dynamique. L'épisode COVID et l'évolution climatique nous ont posé questions. Si nous voulons garder une activité en lien avec la montagne et pérenniser l'emploi, nous devons effectuer un travail pour lequel le DLA est à même de nous aider. Des membres du CA ayant eu une expérience positive du DLA ont émis l'idée de cet accompagnement."

Échange avec le Conseil d'Administration du Comité



Comment s'est passé l'accompagnement ?

"Nous pouvons déjà dire que dès le départ nous avons reçu un accueil chaleureux et bienveillant. Mme Lambert chargée de mission est très réactive et à l'écoute de nos problématiques. Elle a su nous guider et nous conseiller tout en nous laissant notre libre arbitre. Cela permet de se poser les bonnes questions en apportant nos réponses tout en étant guidé."

Quel bilan faites-vous de ce DLA ? Quelles évolutions a-t-il amené au sein de votre structure ?

"D'ores et déjà nous pouvons faire état d'un bilan très positif. Le fait de pouvoir se réunir, de travailler ensemble en dehors du fait de gérer le quotidien est une bonne chose. Prendre du recul, mettre tout à plat tout en étant guidé est source de motivation. Tous les participants ont apprécié cet accompagnement. Nous avons pu mener à bien le projet associatif.
En ce moment nous travaillons sur la fiscalité, le mécénat et partenariat. Nous avons également, dans le cadre du DLA, entrepris un travail sur la diversification de nos activités afin de pouvoir augmenter la période d'activité de l'association et en corollaire développer ou du moins pérenniser l'emploi."

Retour sur l'accompagnement collectif "La fonction employeur dans l'ESS"

Le DLA21 a fait le pari de confier à 2 prestataires la création et l'animation d'un accompagnement collectif : faciliter et sécuriser la fonction employeur ! Trois journées d'accompagnement agile, ludique autour de l'intelligence collective et du serious game avec Choucard RH et Décalages Professionnels, agrémentées d'un speed dating pour les participants avec les acteurs de l'emploi : AIST 21, l'ARACT BFC, l'AFDAS et la DDET 21 !



Témoignage de Charline, la directrice de France Alzheimer 21 :

« Ces 3 journées m'ont permises de pouvoir "poser" et "pauser" en prenant du recul sur la fonction employeur. L'accompagnement agile et dynamique de la formation m'ont apporté de la richesse notamment sur la possibilité de faire autrement. Participer avec un de mes administrateurs a été un plus notamment pour lier les regards et partager les questionnements, et souvent les réponses ! »

Magali chargée de mission de la Ligue de tennis de table de BFC :

« Le partage d'expériences permet une prise de conscience et de recul sur notre fonctionnement interne. Celle-ci permet également à l'employeur de prendre conscience de l'ampleur de sa responsabilité et de l'engagement à prendre pour assumer au mieux cette fonction. »

CREATION ET REPRISE DE STRUCTURES DANS L'ESS



BénéFiCes'Créa



Créer des activités économiquement viables, socialement innovantes !

Le PES 21 accompagne les collectifs dans leurs démarches de création, développement ou reprise d'entreprise de l'ESS avec les moyens suivants :

- Une méthodologie de projet personnalisée,
- Des ateliers thématiques en lien avec la création d'activités et l'Économie Sociale et Solidaire,
- Un appui à la réalisation d'étude de faisabilité, d'étude de marché, de stratégie commerciale et de communication,
- Un appui au partenariat et à la mise en réseau avec les acteurs de la création d'activités économiques du territoire.

En 2023...



56

projets accueillis



26

projets accompagnés



5

structures créées



9

emplois créés

Focus sur le projet Burn Out Dijon

Pour quelles raisons avez-vous sollicité le PES21 ?

"Nous avons contacté le PES21 dès la création de notre association en 2021 afin d'être conseillés pour l'élaboration des statuts. Nous avons ensuite bénéficié d'un accompagnement sur 24 mois pour étudier le modèle économique possible pour l'association, notamment avec l'objectif de créer un emploi à temps partiel."

*Échange avec Pascale Repellin
Co-fondatrice de Burn Out Dijon*



BurnOut
Dijon

Comment s'est passé l'accompagnement ?

"Le PES21 nous a fourni une trame pour conduire notre réflexion, identifier des financeurs potentiels, publics et privés, et construire une offre qui réponde aux besoins de nos adhérents. Les rendez-vous réguliers ont permis de soutenir l'avancement de notre projet en répondant à nos questionnements sur divers sujets, en nous mettant en lien avec des structures ou autres associations, en nous relayant des opportunités."

Quel bilan faites-vous de l'accompagnement ?

"Cet accompagnement a été un soutien précieux. Nous avons bénéficié des encouragements et conseils du chargé de mission qui a été présent pour chaque étape de notre structuration. C'est important de ne pas être seuls et d'avoir une personne ressource sur qui l'on peut s'appuyer pour lever les difficultés. Nous avons ainsi réussi à créer un emploi en CDD à temps partiel en 2023. Nous œuvrons maintenant pour le pérenniser. Un grand merci au PES21 !"

Les actions d'accompagnement du Pôle sont indissociables de la formation et de la sensibilisation sur le terrain des actuels et futurs acteurs de l'ESS sur le territoire !

SENSIBILISATION ET FORMATIONS

Paroles d'Experts

Les ateliers Paroles d'Expert, organisés avec BGE Perspectives, la CAE Bourgogne et la Coursive, proposent un accompagnement collectif complémentaire à l'accompagnement individuel sur des formations répondant aux attentes des créateurs d'entreprise. Les ateliers proposés permettent aux porteurs de projets de monter en compétence sur des sujets tels que la réalisation de l'étude de marché, le choix du statut juridique, la protection sociale du chef d'entreprise, le développement commercial, le modèle économique.

En 2023, le PES 21 est spécifiquement intervenu sur les sujets du Pitch de projet, la recherche de fonds privés, les formes alternatives à l'entrepreneuriat individuel.



Universités populaires

Organisées à Fontaine d'Ouche par la Maison Phare, en partenariat avec la LDH et ATTAC, ces rendez-vous sont des espaces d'échange et de réflexion où chacun peut apporter son point de vue et confronter ses idées autour de thématiques actuelles.

- Jeudi 14 décembre: "Réforme du RSA et droit au chômage : vers la fin d'un système solidaire ?"
- Jeudi 6 avril « Travailler plus pour produire plus : mais pour qui ?» - collectif Ethique sur l'étiquette

Autres formations

Notre offre de formation répond par ailleurs aux demandes de centres de formation et universités pour former des stagiaires sur les métiers du travail social (IRTESS et IRTS), les dirigeants de structures sportives et d'éducation populaire (FRANCAS). Nous avons également débuté une nouvelle action avec l'IUT de Dijon-Auxerre pour former des étudiants de 2ème année de Licence GEA et accompagner des cas pratiques.

Émergence

Avec un regroupement d'acteurs de l'accompagnement, le PES 21 propose des accompagnements collectifs qui s'adressent aux porteurs d'idées seuls ou en collectifs souhaitant s'inscrire dans une démarche d'entrepreneuriat dans l'ESS. La démarche vérifie l'opportunité des projets et permet de construire des bases avant d'amorcer un accompagnement à la création.

Les objectifs de cet accompagnement sont de :

- Sensibiliser les porteurs pour leur faire connaître les bases de la création d'entreprise dans l'ESS
- Appuyer à l'identification des enjeux de l'ESS dans les territoires
- Structurer les collectifs de porteurs et les accompagner dans la construction d'une idée vers un projet émergent.

Ateliers du CRDVA

Une offre complémentaire est aussi assurée avec nos partenaires (Maison des associations, APSALC) via le Centre de Ressources Dijonnais de la Vie Associative (voir "Actions de la ville/ métropole" page 12)

13 ateliers animés par le PES CRDVA : 5 Paroles d'Expert : 2 Émergence : 6 <small>(90 en tout pour le collectif)</small>	8 formations IRTESS/IRTS : 6 Francas : 1 IUT Dijon-Auxerre : 1
--	--

PARTENARIAT AVEC LA METROPOLE ET LA VILLE DE DIJON



Des actions financées par Dijon,
animées par le Pôle !

Réseau d'acteurs métropolitains de l'ESS

Un travail de concertation a été mené depuis septembre 2021 par la Métropole pour construire une politique publique métropolitaine d'économie sociale et solidaire. Le PES 21 est missionné par la collectivité pour animer avec les acteurs de l'ESS du territoire ces temps de mobilisation et de réflexion collective.

Focus sur : l'atelier « Faire du réemploi la norme d'achat ! » avec une visite apprenante à ENVIE.

Les débats se sont concentrés autour de la notion de coût et la réflexion à mener sur le modèle économique des structures, la nécessité de renforcer la coopération entre acteurs de l'ESS et avec les collectivités locales et le rôle de ces dernières.

La matinée a aussi permis de mettre en lumière le rôle de l'ARAR (Association Régionale des Acteurs du Réemploi de Bourgogne Franche-Comté) et de présenter des exemples concrets de partenariats .



Osez entreprendre autrement

Soutenus par la ville et la métropole de Dijon, ces ateliers visent à favoriser l'émergence de projets répondant aux besoins sociaux des territoires de Côte d'Or et à sensibiliser et former les acteurs locaux sur les problématiques de l'ESS et de la création d'activité dans l'ESS. Ces temps collectifs permettent également de créer du lien entre acteurs de l'ESS sur le territoire.

Les thématiques portent sur les fondamentaux de l'Economie Sociale et Solidaire, les outils et la méthodologie de création d'activités dans le champ de l'ESS, les projets à utilité sociale et leur évaluation, la méthodologie de création d'entreprises sociales et solidaires, ...

Focus sur : le Défi Pitch

6 novembre 2023, Bistrot de la Scène



- Co-organisée par SASTI BFC, l'Adie Bourgogne-Franche-Comté, la CAE Bourgogne, BGE Perspectives et le Pôle d'Economie Solidaire 21 dans le cadre du mois de l'économie sociale et solidaire.
- 10 entrepreneurs, issus des différentes structures ont eu l'occasion de pitcher leur activité en 3 min.

Centre de Ressources Dijonnais de la Vie Associative

En partenariat avec la Maison des Associations de la Ville de Dijon et l'APSALC 21, le Pôle accompagne de façon ponctuelle, les projets solidaires et innovants ainsi que les associations et appuie les porteurs de projets et les structures de l'ESS à la pérennisation de leur activité. Il conseille les associations dans leur organisation interne, développement, formalisation du projet associatif, le montage de projets, modèle économique et recherche de financements, notamment, création d'emploi.



Le mois de l'ESS - Novembre 2023

Organisé par les CRESS de France, le Mois de l'Economie Sociale et Solidaire donne l'opportunité de découvrir l'ESS et de comprendre ce que cette forme d'économie peut apporter à notre société en pleine transition. Dans ce cadre et avec le soutiens de la ville, le PES a participé et animer plusieurs évènements :

Participation à 2 tables rondes

20 novembre 2023

- L'attractivité au cœur des enjeux de recrutement et de fidélisation
- Stratégie RH, un levier de développement économique et humain

Journée de l'Economie Autrement (JEA)

24 et 25 novembre 2023

- *Forum des initiatives de l'ESS* à destination des étudiants de l'IRTESS - 24 novembre, 10 stands
- *Table ronde "Transition sociale et écologique : quel rôle pour l'ESS ?"* - 24 novembre - interventions de La Recyclade, EBE 58, Maison Phare Centre Social de Fontaine d'Ouche
- *Atelier de présentation* de l'ouvrage L'économie solidaire en mouvement (Érès 2023)

Atelier sur la Coopération dans l'ESS

27 novembre 2023

La coopération entre acteurs est ancrée dans les pratiques de l'Économie Sociale et Solidaire. Les objectifs de cet atelier étaient d'identifier les freins existants à la coopération et de trouver des solutions pour favoriser cette pratique.



CLUB DES ENTREPRENEURS DE L'ESS

Initié fin 2022, le Club des Entrepreneurs de l'ESS est un réseau qui a pour but de renforcer les coopérations entre les acteurs de l'ESS de la Côte d'Or, dans une dynamique collective pour concilier performance économique, utilité sociale et solidarité. Sous forme d'ateliers, des rencontres physiques, des temps dédiés à la création et recherche de partenariat, des rencontres avec des personnes ressources et mise en relation, de l'expertise, du partage d'information, de visites de projets et d'expériences inspirantes, du temps informel et convivial.



Ses missions :

Réseauter : donner la possibilité aux structures et collectifs de porteurs de projets que l'on accompagne de faire réseau et de favoriser la coopération pour développer de nouvelles opportunités commerciales

Développer : une communauté d'entrepreneurs de l'ESS grâce à l'interconnaissance et ainsi, renforcer le tissu économique de l'ESS sur le territoire.

Animer : maintenir les échanges avec les entrepreneurs que nous avons accompagnés, les mettre en réseau avec d'autres structures, de fédérer les membres et ainsi de faciliter la création de partenariats



Les évènements du Club en 2023 :

Le 3 Mai 2023

Freins & incertitudes : comment (mieux) y faire face

Dépasser ses limites en tant qu'entrepreneurs en comprenant le fonctionnement du cerveau

Le 12 Juillet 2023

Choisir empêche-t-il le collectif d'avancer ?

Décrypter et comprendre comment faciliter la prise de décisions en collectif et comment la rendre participative ?

Le 10 Octobre 2023

Refléchir à sa stratégie pour développer son chiffre d'affaire

Sensibiliser les entrepreneurs sur l'importance de réfléchir à leurs stratégies de développement afin de développer son chiffre d'affaire et pérenniser leurs actions



Vous souhaitez rejoindre le Club ? Contactez nous à contact@pole-economie-solidaire21.org

LES TEMPS FORTS ET PERSPECTIVES

Depuis sa création, le Pôle a multiplié les démarches de passerelles, d'échanges, de convergences avec les structures et mouvements de l'ESS. Aujourd'hui un des enjeux est de structurer l'écosystème d'acteurs territorial pour renforcer la reconnaissance de l'ESS. Pour que les acteurs de l'ESS deviennent de véritables partenaires des pouvoirs publics, face à une croissance des besoins et à la concurrence du privé lucratif, il leur est nécessaire de travailler collectivement à la structuration de filières, répondre par exemple en groupement aux marchés publics dédiés à l'ESS qui demeurent infructueux. Le Pôle s'investit à ce titre aujourd'hui dans des actions renforçant la mise en réseau des acteurs sur ce dernier sujet, avec un atelier en janvier 2024, une coopération régulière avec le Pôle Ressources IAE et Dijon Métropole (SPASER (1), mais aussi en perspective de la semaine des achats socialement responsables.

Construire des stratégies collectives pour répondre aux enjeux de la transition écologique est aujourd'hui un impératif, l'ADN de l'ESS résidant dans la capacité des acteurs à coopérer pour porter des innovations, sans tomber dans l'isomorphisme institutionnel (réplique des pratiques de l'économie classique reposant sur des logiques concurrentielles et marchandes). Le Pôle travaillera dans cette dynamique, parmi les nouvelles orientations du projet associatif, contribuant à renforcer les articulations et complémentarités entre les acteur.ice.s du territoire. Nous développerons en 2024 les évènements et animations territoriales, notamment celles portant sur l'accès aux crédits européens (6 mars 2024).

Des partenariats doivent également se concrétiser avec les pouvoirs publics dans la perspective d'accompagner ces acteurs à se structurer (adapter et développer la commande publique pour développer des activités pour les structures de l'ESS) et co-construire des politiques publiques adaptées pour soutenir le développement des démarches de l'ESS. Nous y contribuerons dans le cadre du projet d'animation du réseau des acteurs de l'ESS de Dijon Métropole.

Dans cette dynamique, notre investissement au sein du MES se renforce après avoir rejoint la coprésidence du Mouvement depuis début 2024. Celle-ci renforce notre capacité à prendre de la hauteur sur les enjeux nationaux de l'ESS (évaluation de la loi ESS de 2014, élections à ESS France et participation aux travaux de la commission transition écologique, l'évolution de l'agrément ESUS...)

L'agriruralité est un enjeu pour le développement des territoires ruraux, raison pour laquelle le Pôle s'est engagé dans la démarche RARES (2). La pérennisation des actions a poussé le collectif à déposer une demande de financement « CASDAR (3) » pour la période 2024-2026. Dans l'optique de pérenniser aussi la démarche de réseautage régional, le collectif s'est engagé dans la co-construction d'un Pôle Territorial de Coopération Économique (PTCE). C'est un outil de développement économique local et de structuration territoriale des filières et réseaux de l'ESS qui permettrait de renforcer sur le long terme la démarche. Le PES 21 répond avec le réseau RARES à l'appel à manifestation d'intérêt PTCE de l'État et s'est porté candidat pour le portage administratif, cette démarche trouvant sa raison d'être dans les orientations du futur projet associatif (renforcement du travail en réseau, collaboration plus étroite avec les autres structures de l'accompagnement du territoire).



Le Pôle a également souhaité s'engager dans une candidature à la démarche Guid'Asso, démarche d'appui à la vie associative locale, portée par l'État et le Mouvement Associatif. Cette dynamique qui vise à lutter contre les disparités territoriales d'accès aux services, à appuyer l'action des acteurs de l'accompagnement ainsi qu'à faciliter l'interconnaissance, les synergies et coopérations entre acteurs est en cohérence avec les missions d'accompagnement et de structuration de la vie associative du PES 21.

Ces chantiers multiples réclament une organisation de l'équipe renforcée et une transversalité plus fine entre nos différentes missions ; dans cette perspective, l'équipe salariée s'est engagée en 2023 dans un chantier visant à mieux structurer notre organisation opérationnelle, qui se poursuivra tout au long de 2024.

(1) Schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables.

(2) Réseau des accompagnateur.ice.s et des agriruraux Engagé.e.s en Bourgogne Franche-Comté.

(3) Le Compte d'Affectation Spéciale Développement Agricole et Rural (CASDAR) du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire a pour objet de financer les actions de développement agricole et rural.



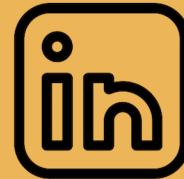
Pôle d'Economie Solidaire 21

12 Avenue Gustave Eiffel

21000 Dijon

03.80.50.90.47

contact@pole-economie-solidaire21.org



NOS PARTENAIRES



Cofinancé
par l'Union
européenne



BANQUE POPULAIRE
BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Le Pôle est membre de :

